

Une prime "covid" pour les directeurs d'école : "Une revalorisation serait plus adaptée"

3-4 minutes

En première ligne lors de la réouverture des écoles, les directeurs bénéficieront prochainement d'une prime de 450 €. « Ce n'est pas une solution » explique-t-on.



Le directeur d'école Erwan Saladin estime qu'une revalorisation salariale serait plus adaptée qu'une simple prime. (©DP)

Tous les **directeurs d'école** en fonction au mois de septembre vont toucher **une prime de 450 euros**. Annoncée par **Jean-**

Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, cette mesure vient de paraître au Journal officiel. Elle vise à « reconnaître leurs attributions et les contraintes particulières qui ont pesé sur les directeurs lors de cette rentrée scolaire ».

Erwan Saladin, directeur de l'école Beauséjour, à **Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)** estime que « cette prime est méritée ». Car la situation a été particulière à gérer pour son école comme pour bien d'autres.

J'ai mis du temps à chercher les protocoles sanitaires. Il a fallu changer toute l'organisation de l'école. On a aussi dû faire de l'enseignement à distance, sans avoir reçu de formation. On était joignable 24 heures sur 24.

La somme de 450 euros reste « **un montant très insuffisant** au regard des très nombreuses heures non comptabilisées », selon le syndicat Snudi-FO (le syndicat des professeurs des écoles).

Une réforme du métier

Pour Erwan Saladin, elle s'inscrit cependant dans le cadre d'**une réforme globale de la fonction**. « Cette réforme a été annoncée, et ils vont sûrement nous en demander plus. La prime n'a rien à voir avec toutes les heures en plus que nous avons faites. »

Olivier Lachèvre, de Snudi-FO, est aussi d'accord avec lui pour dénoncer « **l'extension sans fin** » **des responsabilités de professeur des écoles**. Membre du syndicat SNUipp-FSU (autre syndicat des professeurs des écoles), le Manchois demande **une revalorisation salariale** plutôt qu'une prime.

Claude Guillemette, ancien directeur de l'école Les Hauts Champs à **Carentan**, va dans le même sens. « La prime n'est

pas une solution. Il faut revaloriser le statut à plus long terme. Le directeur d'école a trop de responsabilité pour peu d'avantages. Plus grand monde ne veut faire ce métier. » Pour Snudi-FO, la prime devrait également être versée à ceux qui ont été directeurs de mars à juin, mais qui ont quitté leur fonction.

Selon Erwan Saladin, le directeur d'école pourrait devenir **le supérieur hiérarchique des autres professeurs**.

Je suis bien content de ne pas être le supérieur hiérarchique pendant la pandémie. C'est beaucoup trop de responsabilités. Je préfère le travail en équipe, ça marche mieux.

Claude Guillemette se souvient que cette notion avait déjà été discutée, il y a 25 ans. « C'est délicat de trouver le bon équilibre dans l'équipe pédagogique. »

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/societe/une-prime-covid-pour-les-directeurs-d-ecole-une-revalorisation-serait-plus-adaptee_37588531.html